

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 4 juin 2019

Délibération n°27 - 2019 relative à la modification des statuts l'UFR SESG

*Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation,
Vu la délibération du Conseil de gestion de l'UFR SESG du 7 mars 2019,
Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 15 février 2019,*

Le Conseil d'Administration approuve les modifications des statuts de l'UFR SESG.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	15
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	25	Pour	25	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'UFR SESG

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : **14 JUIN 2019**

Document mis en ligne le : **14 JUIN 2019**